



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



APPEL À PROJETS « BIODIV' ÉCO » 2021

Façade Atlantique des Outre-mer

CALENDRIER

- 15 mars 2021 : ouverture des candidatures à l'Appel à projets
- 2 mai 2021 : fin des dépôts des dossiers de candidature (minuit heure de Paris)
- Semaine du 12 juillet 2021 : annonce des projets lauréats

CANDIDATURE ET RENSEIGNEMENTS

Candidature à remplir et déposer en ligne :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/appel-a-projets-biodiveco-2021>

Site internet de l'OFB: www.ofb.gouv.fr

Contact: eco-biodiv@ofb.gouv.fr

ZONES D'INTERVENTION



POURQUOI UN APPEL À PROJETS DE VALORISATION ÉCONOMIQUE DE LA BIODIVERSITÉ ?

- Identifier, faire émerger et accompagner les projets des territoires « économie et biodiversité »
- Créer un écosystème de partenaires dans le domaine du développement économique et de la biodiversité
- Communiquer et faire la promotion des projets retenus et accompagnés

ACTEURS

Les bénéficiaires :

créateurs d'entreprises, entreprises, collectivités, associations de structuration de filières, clusters...

Animation et organisation :

Office français de la biodiversité

OBJECTIFS ET THÉMATIQUES

Objectif : accompagner **les projets de valorisation économique de la biodiversité / cœur de métier biodiversité** se distinguant par leur ambition en faveur de la biodiversité et de l'environnement, leur faisabilité, leur réalisme économique, leur degré d'innovation et leur dimension partenariale.

- Thématique 1 : **création, développement et promotion d'activités économiques de valorisation « responsable » de la biodiversité** (démarche individuelle),
- Thématique 2 : **Création, structuration et promotion de filières économiques innovantes et d'avenir de valorisation « responsable » de la biodiversité** (démarche à visée collective).

LES FILIÈRES CONCERNÉES

- agro-écologie et agro-transformation durable,
- forêt-bois,
- pêche-aquaculture durable,
- biomatériaux,
- chimie verte et biomimétisme,
- végétal local,
- éco-tourisme,
- applications numériques (« tech ») et audiovisuel orientées biodiversité,
- filière PAPAM (plantes aromatiques à parfum et médicinales) / cosmétique durable

Et toutes les filières économiques intervenant par et pour la biodiversité.

Nombre de projets qui seront retenus : un minimum de 10 projets

Montant de l'enveloppe OFB : 300 K euros

L'OFFRE AUX PORTEURS DE PROJETS LAURÉATS

De l'ingénierie/accompagnement :

- Conseils stratégiques et opérationnels, expertise technique sur le volet biodiversité / environnement du projet
- Accompagnement : appui aux business plan, aide au montage de projet, recherche de financement public et privé, conseils stratégiques...
- Actions de valorisation / promotion des projets via le réseau OFB et ses partenaires

ET / OU

Une dotation financière pour le projet entre 5000 et 50 000 euros

LES « PLUS » DE L'APPEL À PROJETS BIODIV' ÉCO

EXPERTISE ET VALORISATION

L'OFB attribuera à chaque projet lauréat une « expertise biodiversité » et une action de communication/ valorisation de son projet.

ACCES À UN ÉCOSYSTEME DE PARTENAIRES

Les lauréats auront la possibilité de bénéficier de l'expertise de l'OFB et de son écosystème de partenaires sur des thématiques et problématiques en lien avec la biodiversité. Ces partenaires sont issus de comités territoriaux et du comité national installés dans le cadre de l'AAP, comités en charge de la sélection des projets mais également d'orienter, voire d'accompagner les lauréats. Ses membres disposent d'une compétence dans le domaine de la biodiversité, de l'environnement et/ou de l'entrepreneuriat.

DÉROULEMENT DE L'INSTRUCTION DES PROJETS

Dépôt du projet



1. Admissibilité et éligibilité du projet
(administrative par l'équipe OFB)



2. Passage en comité territorial de pré-sélection



3. Passage en comité national de sélection



Annonce des résultats

LA SÉLECTION DES PROJETS

Comité territorial :

sur chaque territoire concerné,

- composé de collectivités locales, associations environnement et développement économique (...),
- rôle de comité technique, d'expertise et de financeur
- feront une pré-sélection des projets par territoire.

Comité national :

au niveau national,

- composé des têtes de réseaux des association de développement économique et biodiversité (...),
- rôle de comité technique, d'expertise et de financeur
- financeurs potentiels, ministères
- feront la sélection finale des projets.

EXEMPLES DE PROJETS

- **Projet sur la filière agro-écologie** : Création d'un pôle agro-écologique pour structurer et accompagner un groupe d'agriculteurs souhaitant se former et s'associer en coopérative. Projet porté par une commune qui demande le financement d'une action de formation des agriculteurs à la prise en compte de la biodiversité dans leur pratiques (15 000 euros) et d'un accompagnement OFB et ou de ses partenaires sur la structuration du projet de pôle et la recherche de partenaires.
- **Projet dans la filière éco-touristique** : Entreprise qui propose des balades guidées en paddle ou canoë - kayak et souhaitant présenter la faune et la flore sous un angle respect de la biodiversité – parcours environnementaux qui demande un appui à la rédaction de son business plan et une aide pour ses actions de communication à hauteur de 10 000 euros
- **Projet dans la filière cosmétique durable** : Entreprise qui crée des produits cosmétiques frais artisanaux et bio sur un process de production mettant en valeur et respectant la biodiversité et souhaitant avoir des emballages écologiques + communiquer sur la partie respect de la biodiversité de son activité qui demande une aide à la recherche d'emballage écologique + une aide pour avoir la certification BIO 30 000 euros – Elle souhaite également bénéficier d'un accompagnement pour une mise en relation avec d'autres partenaires et producteurs du secteur via des clusters ou autres pour structurer et promouvoir sa démarche.